

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2018-38

Séance du MERCREDI 27 JUIN 2018

PREFECTURE DES
HAUTES-PYRENEES

12 JUL. 2018

ARRIVEE

Date de la convocation		
20/06/2018		
Date de l'affichage		
20/06/2018		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
12	10	0

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept juin à dix-huit heure quinze, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :

M. André CAZERES, Président – M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Brigitte CAPOU - Marianne SARTHOU – Françoise TREY
MM. Pierre CAPOU - Christian COUMET - Jean-Baptiste RAMON -
Xavier MACIAS – Alain LARROUDE

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Françoise TREY est désignée secrétaire de séance

Objet de la délibération :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CSVSS

- **ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2018-36**

- Le Conseil Syndical, après avoir entendu l'exposé du compte administratif de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin de l'exercice 2017 prend acte des résultats de cet exercice qui se décomposent de la façon suivante :

> Section de fonctionnement :

Résultat excédentaire de l'exercice 2017 140 561,63

Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2016 80 954,60

Excédent cumulé à reprendre aux comptes 002 et 1068 - exercice 2018 221 516,23

> Section d'investissement :

Résultat déficitaire de l'exercice 2017 -430 163,80

Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2016 329 592,62

Déficit cumulé à reprendre au compte 001 - exercice 2018 -100 571,18

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de l'affectation, ci-dessus, de la manière suivante :

> Inscription au budget 2018 :

Total à inscrire au compte 002 en recette de fonctionnement	190 545
Total à inscrire au compte 1068 en recette d'investissement	30 971
Total à inscrire au compte 001 en dépense d'investissement	100 572

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
André CAZERES

